

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR



**Rapport d'évaluation externe du programme
de formation des Ingénieurs des Travaux –
Option Agriculture de l'Institut Supérieur de
Formation Agricole et Rurale (ISFAR) de
l'Université de Thiès**

L'équipe d'évaluation

- **Dr. Amadou Bocar BAL, Président**
- **Dr. Daouda NGOM, Membre**
- **Mme CISSOKHO Soukeyna Chimère Diaw, Membre**

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Février 2016

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur site.....	3
3.1 Organisation et déroulement de la visite	3
3.2 Appréciation de la visite.....	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel de programme)	4
5. Points forts.....	11
6. Points faibles	11
7. Appréciations générales.....	12
8. Recommandations à l'ISFAR.....	12
9. Recommandations à l'ANAQ	12
10. Proposition de décision :	12

Introduction

L'Autorité Nationale d'Assurance Qualité pour l'enseignement supérieur (ANAQ-Sup) a invité en décembre 2015, l'équipe d'experts composée du Dr Amadou Bocar BAL, Dr Daouda NGOM et de Mme CISSOKHO Soukeyna Chimère Diaw, à procéder à l'évaluation externe du programme de la formation des Ingénieurs des Travaux - Spécialité : Agriculture, de l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR ex-ENCR) de l'Université de Thiès. Cette évaluation a lieu suite à la visite sur site réalisée le 17 décembre 2015 par l'équipe d'évaluateurs externes de l'ANAQ-Sup.

1. Présentation du programme évalué

Le programme de formation des Ingénieurs des Travaux - Option Agriculture s'inscrit dans l'une des missions de l'ISFAR, à savoir la formation professionnelle agricole et rurale. Elle se déroule depuis 1960 au sein de l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux d'abord, ensuite au sein de l'ISFAR qui avait été intégré à l'Université Polytechnique de Thiès en 2007. Cette intégration s'est traduite par un changement du programme pédagogique et l'adoption du système Licence-Master-Doctorat (LMD), en cours actuellement au sein de l'ISFAR.

Le programme a pour objectif de former des techniciens agricoles et ruraux (cadres moyens) capables de répondre à la demande et aux besoins de la profession des secteurs publics, parapublics, privés nationaux et de la sous-région. Le niveau de recrutement est le baccalauréat des séries S. Il est fait suite à un concours ou suite à un examen des dossiers pour les étudiants payants. La durée de la formation est de trois ans. Les enseignements sont semestrialisés comme prévu par le LMD.

La formation se déroule ainsi sur six (06) semestres dont le dernier est entièrement consacré au stage de fin d'études.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation est écrit de façon concise, rendant son exploitation relativement facile. Cependant il n'y a pas toujours concordance entre les analyses des standards et les conclusions tirées sur l'atteinte de ces derniers. Il en est de même de certains éléments de preuve qui sont évoqués pour des standards auxquels ils ne sont pas adaptés.

3. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite sur site s'est déroulée le 17 décembre 2015 dans de très bonnes conditions. Elle a démarré dès notre arrivée à l'ISFAR. Nous avons rendu une visite de courtoisie au Directeur de l'ISFAR à qui nous avons présenté l'objet de notre séjour dans l'établissement. La visite du site a été poursuivie conformément aux prévisions du chronogramme par les étapes suivantes.

- La présentation du programme par le Chef du Département Agriculture, appuyé par l'équipe de direction de l'ISFAR et quelques Enseignant-chercheurs du département. La Cellule d'Assurance Qualité (CAQ) de l'Université de Thiès n'était pas représentée.
- Un entretien avec les parties prenantes dans l'ordre suivant : Personnel d'Enseignement et Recherche (PER), Personnel Administratif Technique et de Service (PATS) et Etudiants.
- Une visite des locaux : Bibliothèque, Salle de classe, Amphithéâtre, pépinière, Jardin potager, Scolarité.
- Une synthèse par l'équipe d'évaluateurs
- Une restitution effectuée par l'équipe d'évaluateurs externes aux membres de la Direction et du Département Productions végétales.

3.2 Appréciation de la visite

La visite sur site s'est bien déroulée, conformément à l'agenda prévu. De légers malentendus entre l'ANAQ-Sup et l'hôtel ont été à l'origine de désagréments qui ont cependant connu un dénouement rapide avec l'implication de tous ceux qui ont été interpellés à l'ANAQ-Sup.

Pour ce qui est de la visite à proprement parler, l'équipe d'évaluateurs externe n'a rencontré aucune difficulté. Le Responsable de l'Assurance qualité de l'Université de Thiès était cependant absent et aucun représentant de la Commission Assurance Qualité de l'UT n'a pris part à la visite. Il en est de même pour le Responsable des Services administratifs de l'ISFAR que l'équipe avait souhaité rencontrer. Mais les membres de son service ont pu répondre aux questions que l'équipe se posait.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel de programme)

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'étude est régulièrement dispensé, sans interruption. Cependant la durée statutaire de la formation qui est de 3 ans est passée depuis 2009 à 3 ans et demi. Ceci est le résultat des perturbations observées dans le système d'enseignement universitaire auquel il faudra apporter des solutions de façon globale.

ATTEINT

Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution selon les déclarations faites. Dans le plan stratégique 2011-2015 de l'Université de Thiès qui est parvenu à l'équipe d'évaluateurs externes, suite à sa demande, il existe effectivement deux (02) objectifs spécifiques qui vont dans ce sens. Il s'agit de :

- offrir des formations de l'agronomie, des sciences et techniques et des sciences de la santé et
- contribuer au développement économique et social aux niveaux local, national et international

ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'étude s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique mais timidement au vu du passé glorieux de l'institut qui a 55 ans d'existence. En effet, très peu de moyens sont octroyés pour maintenir des contacts avec le milieu professionnel. Aussi, le monde professionnel et socio-économique n'est pas formellement impliqué à l'élaboration des objectifs de formation et d'apprentissage et à l'évaluation des maquettes, bien que des professionnels soient impliqués dans les enseignements.

Cette ouverture devrait permettre une meilleure réponse aux besoins du milieu et une prise en compte des thématiques émergentes dans l'amélioration du contenu des maquettes de formation.

PARIELLEMENT ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard :

Il est clairement mentionné dans le rapport d'auto-évaluation que les convocations au conseil de département ne sont souvent pas formalisées et les réunions sont irrégulières alors qu'il est communément admis que le conseil de département est l'organe de base qui garantit un partage des responsabilités décisionnelles et une gestion inclusive du programme. Il se pose par conséquent un réel problème dans la prise de décisions, en conséquence de quoi, il y a un risque de non implication des personnes concernées.

NON ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard :

Le Personnel d'Enseignement et de recherche a pris une part active aux processus décisionnels menant à l'élaboration des maquettes, laquelle est faite de façon concertée à la suite de réunions, de séminaires et de Conseils pédagogiques. La mise en œuvre dont l'appréciation est faite au cours des conseils de département est confrontée aux problèmes d'irrégularité et de représentativité de celui-ci, évoqué plus haut.

PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard :

Au niveau du département, il n'y a pas spécifiquement un dispositif de contrôle de la qualité des enseignements. Cependant l'institution a bénéficié de l'appui du projet USAID/ERA pour faire une auto-évaluation. Aussi, l'existence de la cellule interne d'assurance qualité à l'Université de Thiès a permis de mettre en place un comité qualité au sein du département mais qui n'a pas encore organisé de rencontres pour aller dans le sens d'exploiter les recommandations de l'auto-évaluation interne réalisé récemment avec l'appui du projet USAID/ERA.

PARTIELLEMENT ATTEINT**Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard :

La maquette envoyée avec le rapport d'auto-évaluation est différente de celle présentée à l'équipe au cours de la visite sur site, qui selon nos interlocuteurs serait la bonne et qui nous a été transmise par la suite. Le programme d'études dispose ainsi de maquettes structurées mais celle-ci ne respectent que partiellement les principes du système LMD. Des crédits sont alloués aux Eléments constitutifs (EC) et aux Unités d'Enseignements (UE). Par ailleurs des coefficients sont affectés aux UE. Le temps alloué aux Travaux Personnel de l'Etudiant (TPE) n'est pas toujours conforme à l'article 17 du Décret 2012-1114 relatif au diplôme de Licence qui stipule que « le temps de travail personnel de l'étudiant doit rester dans une fourchette comprise entre 6 et 10h sur les 20h de volume horaire total correspondant à un crédit ». Aussi, le nombre d'Eléments Constitutif (EC) est trop élevé dans certains cas. A titre d'exemple on trouve 24 EC au semestre 4 et 25 EC au semestre 5, ce qui ne facilite pas la programmation des enseignements.

Cependant, le programme a réalisé de gros efforts en matière d'élaboration de syllabi. Tous les EC dispensés par des enseignants permanents disposent d'un syllabus de cours.

PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline (Phytotechnie, pédologie, phytopathologie, production de semences, productions animales, gestion de l'eau...etc). La préparation au marché du travail et à l'auto-emploi est pris en compte par certains EC (Etude de marché, Élaboration de projets, Gestion des Ressources humaines, Entreprenariat rural, droit des entreprise, stages).

Le curriculum comporte des stages crédités, qui ne font pas toujours l'objet d'une entente contractuelle entre le département et le partenaire.

Les méthodes d'enseignement employées par le programme sont les CM, les TD, les sorties et les stages mais le volume horaire attribué à chacune des différentes modalités est disproportionné. Les TP ne sont pas effectués, faute de laboratoires et l'Administration semble se contenter des visites sur le terrain pour combler cette lacune.

Des innovations sont apportées dans les méthodes d'enseignement notamment l'usage des TICs.

Pour obtenir le titre d'ingénieur des travaux agricoles, l'étudiant doit obligatoirement valider les six semestres pour une durée de 3 ans (ce qui n'est souvent pas le cas). Dans les maquettes le temps consacré aux travaux personnels des étudiants varient entre 25 et 28% du volume horaire totale, ce qui ne respecte pas les normes édictées (minimum de 30% et maximum de 50%).

Les étudiants sont évalués sous forme de Contrôle continu (si le volume horaire dépasse 20h) et/ou d'Examen en fin de semestre. Pour les Éléments Constitutifs ne dépassant pas 20h, seul un examen est organisé. Ceci n'est pas en contradiction avec les dispositions de l'article 21 du décret 2012-1114 de la Licence. Les étudiants ne sont pas d'avis que des Contrôles continus sont organisés. Ainsi l'évaluation formative est quasi-absente, enlevant ainsi aux étudiants toutes possibilités pour tester l'état de leur connaissance avant l'évaluation finale.

Aussi les conditions de passage en L2 et en L3 ne sont pas conformes aux articles 9 et 10 du décret 2012-1114 relatif au diplôme de Licence dans lesquels sont précisées les possibilités de passage conditionnels comme suit.

- Pour le passage en L2 : à tout étudiant qui aura validé les semestres 1 et 2 ou ayant capitalisé 70% des 60 crédits des semestres 1 et 2 pour le passage en L2 ;
- Pour le passage en L3 : à tout étudiant ayant validé les semestres 1 et 2 et qui aurait capitalisé au moins 70 % des 60 crédits des semestres 3 et 4.

PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Pour obtenir le titre d'ingénieur des travaux agricoles, l'étudiant doit obligatoirement valider les six semestres soit 180 crédits conformément aux dispositions du décret sur la licence. L'étudiant déclaré admis reçoit une attestation. La délivrance d'un diplôme officiel devrait être diligentée.

ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite global du programme est de 100%, par contre le taux de réussite par UE n'est pas connu. Dans ces conditions il n'a pas été jugé nécessaire jusque-là de mettre en œuvre des dispositifs pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard :

Les enseignants permanents du programme ont une expérience avérée dans l'enseignement agricole et sont constitués d'01 enseignant titulaire du Doctorat et de 06 ingénieurs. Malgré la compétence des enseignants titulaires du diplôme d'Ingénieur, le programme gagnerait à les encourager à s'inscrire ou à finaliser leurs thèses de Doctorat.

En termes de volume horaire les enseignants vacataires ont en charge 30% des cours et les enseignants permanents du département et des autres départements de l'ISFAR assurent 70% des cours.

L'évaluation des enseignements par les apprenants n'est pas systématique. Cependant certains PER le font de façon anonyme.

PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard :

Les contrats d'engagement des enseignants du programme ne donnent pas d'indications concrètes sur la répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de prestations de services et d'administration. La loi 81-59 sur le statut du personnel enseignant des universités ne spécifie que la charge d'enseignement selon le grade.

NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard :

Le PER du programme est constitué de 07 enseignants permanents auxquels s'ajoutent 06 vacataires (professionnels et prestataires de services) et des enseignants permanents des deux autres départements de l'ISFAR et dont le nombre n'a pas été communiqué. La mobilité des PER est effective même s'il y a des améliorations à apporter. Le programme gagnerait à s'ouvrir aux collègues enseignant des autres universités.

ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L'accès à l'ISFAR se fait par voie de concours ou sur examen du dossier pour la formation payante. Le concours est ouvert aux candidats sénégalais titulaires d'un baccalauréat des séries S. L'appel à candidature est affiché partout où besoin est, mais il est également publié par voie de presse.

ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

Le nombre d'étudiants admis en 1^{ère} année par voie de concours a sensiblement augmenté ces dernières années passant de 12 étudiants en 2007 à 50 actuellement. A cela s'ajoute la formation payante (37 étudiants en 1^{ère} année en 2015). Le nombre de filles demeure faible malgré une forte progression (2/25 en 2009 à 29/87 en 2015). L'égalité des chances est respectée dans le programme en termes de conditions et de procédures d'admission, d'organisation et du déroulement des études ainsi que de l'évaluation des Apprentissages. Le seul critère qui guide le recrutement des étudiants est l'excellence.

ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard :

La mobilité des étudiants du programme au niveau national est très limitée. Les étudiants ne peuvent pas encore regagner d'autres institutions de formation sans avoir terminé les 3 années d'études. D'ailleurs, ils en expriment rarement le besoin. A la fin de la formation, les étudiants ont la possibilité de faire un master de leur spécialité dans les universités sénégalaises et étrangères. Par contre ils n'ont toujours pas la possibilité de continuer directement (sans avoir travaillé pendant 2 ans au moins) à l'ENSA de Thiès pour faire le cycle d'ingénieur de conception. L'insuffisance de passerelles constitue une contrainte pour les étudiants.

PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard :

Les enseignants du programme reçoivent les étudiants dans leur bureau pour aider ceux qui en ont besoin à mieux comprendre les cours. Les heures d'audience sont précisées dans les syllabus. Les étudiants en 3^{ème} année bénéficient également de l'appui d'un maître de stage en plus du tuteur pendant leur stage de fin d'études. Le taux d'encadrement réel n'est pas précisé, mais vu l'effectif d'étudiants réduit, nous pouvons dire qu'il est élevé.

ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme ne dispose pas de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés dans le milieu du travail, malgré l'existence de la Division pour l'insertion et les relations avec les entreprises (DIRE) à l'université de Thiès. Le programme dispose de la liste de tous les diplômés mais pas de statistiques concernant les emplois qu'ils occupent et le temps pris pour obtenir un premier emploi. Ce n'est que par des canaux informels que le programme est informé de la situation professionnelle des diplômés.

Selon les informations données, tous les diplômés ont trouvé un emploi. L'ouverture avec le monde du travail à travers les stages et les contacts avec les professionnels vacataires, la demande forte en spécialités agriculture, les faibles effectifs et les UE telles que l'entreprenariat agricole permettent à certains étudiants d'être autonomes et/ou de se faire recruter, même si l'impression est donnée que rien n'est fait pour l'insertion des diplômés. Le processus entrepris avec l'aide du projet USAID/ERA et qui est commun à toutes les Institutions de formation agricole permettra à terme de disposer d'un système fiable et documenté de suivi des diplômés.

PARTIELLEMENT ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard :

Les salles de cours sont mutualisées entre les 03 départements de l'ISFAR, il en est de même de l'amphithéâtre de 150 places et de la salle informatique dotée de 40 machines fonctionnelles. Cependant il faut noter un manque criard de bureaux pour les enseignants, ils sont 7 à partager un grand bureau. Aucun laboratoire fonctionnel n'existe à l'ISFAR

En matière de ressources financières, le budget de fonctionnement du programme est de 4 000 000 de francs CFA. Cette modique somme provenant du budget de l'Etat est disponible à long terme, mais elle n'assure pas un fonctionnement adéquat du programme. Le complément assuré par les ressources propres est sans garantie.

L'administration du programme gagnerait à être encore plus ambitieuse dans le budget en cherchant des ressources propres avec la valorisation du CAP

Des équipements et locaux existent (salles de cours, amphi de 150 places équipée grâce à l'USAID ERA) mais des efforts à faire pour les laboratoires, réaménagement de la bibliothèque, rendre les salles de cours plus confortables avec une bonne ventilation et l'équipement en matériels de secours (extincteurs), bureaux pour les enseignants à aménager.

PARTIELLEMENT ATTEINT

5. Points forts

Le programme de formation des Ingénieurs des travaux – option Agriculture de l’Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) de l’Université de Thiès bénéficie de la longue expérience de l’ISFAR (ex ENCR). A ce titre on peut citer parmi les points forts de ce programme ceux qui suivent

- Expérience dans la gestion administrative des étudiants de différents horizons ;
- Longue expérience professionnelle des Enseignant-chercheurs ;
- Contacts multiples et divers avec les professionnels ;
- Centre d’application et de production ;
- Equipements informatiques de la salle des machines ;
- Salle de cours en escaliers permettant une bonne disposition des étudiants ;
- Amphithéâtre de 150 places avec équipement de visio-conférence ;
- Bibliothèque dotée d’ouvrages spécialisés et d’un responsable ambitieux ;
- Carte de Bibliothèque universitaire pour les étudiants et les PER ;

6. Points faibles

Malgré ses atouts, le programme de formation présente des points faibles :

- Manque criard de locaux faisant office de bureaux ;
- Absence de laboratoire fonctionnel ;
- Manque d’entretien des salles de cours ;
- Absence de toilettes dans le campus pédagogique obligeant les étudiants à faire des vas-et-viens incessants entre le campus pédagogique et le campus social ;
- Absence d’espace étudiant dédié dans le campus pédagogique ;
- Absence de sécurité dans le campus pédagogique ;
- Mise en valeur défailante du centre d’application et de production laquelle ne repose que sur la présence de nouveaux étudiants ;
- Manque de personnel technique d’appui ;
- Absence de clé magnétique sur les documents de la bibliothèque
- Peu de nationalités sont présentes parmi les étudiants en comparaison avec la tradition de l’école. Les étudiants actuels de celle-ci viennent de quatre pays seulement : Sénégal, Burkina Faso, Comores, Tchad.

7. Appréciations générales

Le programme de formation des Ingénieurs des Travaux – option Agriculture de l'ISFAR est dispensé depuis de longues dates. Les diplômés ont jusque-là trouvé un emploi, du fait de leur statut initial de fonctionnaires et de la demande forte. Mais une telle formation conduite en l'absence totale de laboratoire avec des activités pratiques très limitées ne saurait se développer dans la situation actuelle de l'enseignement supérieur agricole au Sénégal. En plus du développement des dispositifs permettant de faire des travaux pratiques indispensables pour certains enseignements, le programme devrait s'investir pour mieux valoriser le centre d'application et de production.

8. Recommandations à l'ISFAR

- Rehausser le niveau de recrutement des Enseignant-chercheurs ;
- Se conformer davantage au système LMD pour la maquette d'enseignement et mettre à jour les syllabi ;
- Impliquer tous les acteurs (PER, PATS, Etudiants) dans les différentes réflexions afin de trouver un consensus, favoriser une meilleure compréhension et une meilleure adhésion dans les prises de décisions ;
- Convoquer et tenir les instances de décisions de manière participative ;
- Mettre à disposition des locaux pour déployer le matériel de laboratoire disponible ;
- Développer des initiatives pour disposer de laboratoires fonctionnels et pour utiliser le matériel de laboratoire disponible ;
- Développer les stratégies nécessaires pour une mise en valeur effective du Centre d'application et de production (recrutement de personnel technique, équipement de base, etc...).

9. Recommandations à l'ANAQ

- Accompagner le programme dans la mise en œuvre de l'assurance qualité de l'enseignement supérieur
- Appuyer le programme dans la mise en œuvre des correctifs nécessaires pour que les standards de qualité soient atteints

10. Proposition de décision :

ACCREDITATION